

L'évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques - Efese

Destinée à mieux connaître et faire connaître l'état de la biodiversité et ses multiples valeurs, l'évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques, dite Efese, est une plateforme entre science, décision et société destinée à en renforcer la prise en compte dans les politiques publiques et les décisions privées en France.



Les messages clés issus de l'Efese

L'Efese est une plateforme science-politique-société pilotée par le ministère qui décline à l'échelle nationale des objectifs analogues à ceux de l'IPBES (la plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques).

A l'occasion de l'accueil de la septième réunion plénière de l'IPBES à Paris, les messages clés portés à l'attention des décideurs à l'issue des six évaluations des écosystèmes français conduites dans le cadre de la première phase du programme (2012-2018) sont publiés séparément des rapports et disponibles en anglais.

Ces évaluations portent sur les écosystèmes agricoles, forestiers, urbains, montagneux, aquatiques et marins.

Qu'est-ce que l'évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques ?

Initiée en 2012 par le ministère, l'évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques regroupe un ensemble de travaux d'évaluation qui portent sur les écosystèmes et leurs services à différentes échelles. Dans un cadre itératif et progressif, ce programme vise à construire des outils robustes et cohérents pour sensibiliser les acteurs aux valeurs de la biodiversité et appuyer la décision.

Une réponse à des objectifs stratégiques

L'évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques, dite Efese, fournit un appui à la **stratégie nationale pour la biodiversité**. Elle constitue une réponse aux engagements internationaux de la

France dans le cadre de la convention pour la diversité biologique, les objectifs d'Aïchi, et des **objectifs de développement durable**. Elle s'articule avec un ensemble d'évaluations menées aux échelles européenne et internationale.

Une gouvernance destinée à garantir la pertinence, la crédibilité et la légitimité des résultats

Le modèle de gouvernance de l'évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques permet d'articuler les contributions des différents acteurs (experts, usagers, porteurs de politiques publiques) en vue d'assurer **la pertinence pour la décision, la crédibilité scientifique et la légitimité des évaluations aux yeux des acteurs**.

Au niveau national :

- Le ministère assure la coordination du programme à travers une équipe projet qui mobilise la direction de l'eau et de la biodiversité et le commissariat général au développement durable.
- Le conseil scientifique et technique est un organe d'expertise pluridisciplinaire animé par la fondation pour la recherche sur la biodiversité. Il est saisi pour formuler des avis et conseils sur les évaluations en cours et pour conseiller l'équipe projets dans le pilotage du programme.
- Le comité national des parties prenantes mobilise les parties prenantes à l'échelle nationale. Il discute et approuve les messages clés issus des évaluations. Il est aussi consulté sur les orientations du programme.

Liens utiles

[Pour consulter l'ensemble de l'article](#)